

Chanoine Brugière

St Vincent de Connezac



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

S^t Jean
d'Aux

St Vincent de Comenge
St Jean d'Aux

S^t Vincent de
Comenge

St Vincent de Comenge
Chastenet-Jean. 1808
Chastenet-Pierre. 1816
Manière Sic. Rom. naïve
Chevalier. 1847
Marière. 1847
Dumoulin. 1847
Fourtyron Paul. 1849

St Jean d'Aux
Seauy Pierre. 1808
Sauy Pierre. 1816
Symphorien Gull. 1835
Chevalier. 1845
Leymosier. 1847
Chevalier. 1851
Girichard. 1854
de Soubiac. 1866
Sionard Lescure. 1884



Manque Villages
le pied

70 le bourg. La Gilarde. No. 1 Mⁱⁿ de Pluma (?) 7 1/2 NE
 les Alberts. 1/2 os. les Goureaux. 2/30. 12 le Pavillon. 1
 Gde Barie. 1/2 NO. Chez Tallot. 1/8 E. 2 (chez Picat. 25
 Thiborie (H^e B^{is}) 7 1/2 NE. 2 Jascoud. 3 1/2 N. 2 Pagnelou. 2 1/2 N. 7
 Chez Caraby. les Lanzaux. 350. 12 le Repaire. 1/2 E.
 le G^d Claude. 450. Chez Langevin. les Sautons. 1/2 NO.
 Mⁱⁿ de la Chaise. 4 NE. 2 les Landes. 1/2 ES. les trois Jardins. 4 N. 1
 Coultras. 1/2 NE. 8 & Lugon. 1/2 S. 1 & la Tuilerie. 1/2 SE.
 l'Enclave. 4 NE. 2 & Mas Portevin. 1/2 NO. 2 la Veyrière. 4 1/2 NE. 1
 liguillade. 3 1/2 N. 7. Mayneix. 2 1/2 NE. 12
 les Forêts. 3 NE. 6 G^{de} et P^{te} Moulin. 4 S.

St-Vincent-de-Connezac. 800 habitants dont
 400 au bourg; 400 pagues, dont 100 hommes;
 2.000 comm. ann.; 1481 hectares; 121^m 182^m alt-
 titude; à 11k de Neuvic; 11^k de Ribérac; 35^k
 de Périgueux.

Revenus. Commune en 1884: 50,30 x 37.
 Revenus de la fabrique en 1881: 361^m.
 Sol. Crétacé supérieur, Mollasse, Tertiaire.
 Cette commune est située dans la Double et
 boisée. Elle est arrosée par le ruisseau de la
 Beauverne et pénétrée d'un grand nombre
 de sources; il y a quelques étangs. Le sol en
 général est composé de sable et de caill-
 loutage; la terre est très légère. Il existe sur
 la partie du levant des carrières de pierre
 molle mais gélive. L'air est sain. St-Vincent
 possède un marché les lundis et des foires
 les lundis après le 22 janvier, de la Pentecôte,
 après le 16 août, après le 3 novembre. Sa po-
 pulation est généralement bonne et religieuse.

Extrait du cahier des doléances. Tiers-Etat: 1789:
 « St-Vincent de Connezac est une paroisse situ-
 ée dans la Double... le terrain est caillouteux
 et aride... il y a peu de seigle, de patates ou
 pommes de terre et de millet... il y a obli-
 gation de faire pacager le bétail toute l'an-
 née dans les landes de la double, ce qui
 dans l'hiver occasionne la mortalité de plu-
 sieurs animaux... les habitants sont en ma-
 jeure partie privés de bois au point que des
 grands possesseurs n'ont que des landes dé-
 pouillées, surchargées néanmoins de rante
 et qui les met dans le cas d'acheter leur bois
 toute l'année; que si certains particuliers
 en ont quelques luzières elles sont si peu
 fournies que c'est avec une économie hu-
 miliante pour un pays de double, qu'à
 la réputation d'être fourni en bois par
 ceux qui n'y ont pas vague et qu'une fau-
 sse opinion peut avoir prévenue, qu'ils peu-
 vent se passer d'en acheter... Cette contin-
 nuauté est foule et surchargée au point
 de payer 4.000 fr. de toutes impositions
 royales sans compter la rente seigneuriale
 et la corvée... et l'éloignement des marchés...
 S'il y avait des bouches, le cochon, le
 charbon, l'aignaud, le chevraud, la vache,
 le veau, le millet, la pomme de terre,
 le miel, la cirre, la volaille, les œufs etc.
 seraient autant de ressources... »

Origines. « Eccl. St-Vincenti » (P. XLII S.);
 « Sanctus V. de Connezac » 1360 (Esp. X. forage);
 « Sanctus Vincencius de Connezaco » 1365 (Esp.
 88, Chatell.); « Cap. St-Vincencii » (P. 1382);
 « Cure de St-Vincent de Connezac » (P. 1516, 1538);
 « Eccl. de Connezac » (P. 1556); « la C. de St-Vincent
 de Connezac » (P. 1620); « la C. St-Vincent de Con-

nezac, l'Evêque coll. (P. 1648); à la cure St
Vincens de Commarçay (P. 1711-1713), etc.
Titulaire et Patron: St Vincent diacre et mar-
tyr 22 janvier. Statist. de l'Evêché.

Il y a deux vœux dans la paroisse, l'un
en faveur des récoltes et l'autre en faveur
des bestiaux. Grande dévotion à St Roch.
(R. P. Charles). (Déterminer les époques).

Durant les guerres protestantes du XVII^e.
le vicomte de Turenne s'en allant de Mus-
sidan à Ribérac pour attaquer le château
se disposait à traverser le bourg de St Vin-
cent, les habitants voulurent l'empêcher
de passer, mais vivement repoussés par les
troupes du Général, ils cherchèrent un re-
fuge dans leur église et enfin contraints de
se rendre. Turenne pour se venger détrui-
sit l'église et la brûla.

Pendant les guerres de la Fronde cette loca-
lité eût aussi à souffrir du passage des
troupes. Le 21 septembre 1653, les Irlan-
dais commandés par M. Boutelier étaient
logés à St Vincent au nombre de 1800 et
y demeurèrent huit jours (Registres de St
Julpice de Roumagnac).

Eglise reconstruite depuis quelques années.
Statues de la Vierge et du Sacré-Cœur.

Tableaux: Descente de Croix, St Vincent, St
Roch, la Vierge, St Michel. - copie du beau

tableau ou plutôt de la fresque de Raphaël
représentant la Dispute du Saint Sacrement. Nous

allons donner ici un court aperçu de la
fresque. Pour figurer la théologie le peintre

a représenté l'assemblée idéale de tous les
Pères de l'Eglise qui prirent part aux con-

troverses religieuses sur l'Eucharistie. A la
partie supérieure est l'assemblée des an-
ges disposés en demi-cercle; le second

rang est l'assemblée des Saints. Au cen-
tre est le Paradis où l'on voit le Père Eter-
nel, le Fils, le St Esprit, la Vierge etc. Au

bas sont les théologiens composant le Concile
imaginé par Raphaël: Ambroise, Augustin,
Jérôme, Grégoire etc. et au milieu la divine

hostie placée dans un ostensor d'or. On croit
que cette fresque fut achevée en 1508 pour

le pape Jules II qui était plein d'admira-
tion pour cette belle œuvre. (voir la notice

et la gravure dans les Galeries de l'Europe p. 190).
Sa copie qui est à St Vincent a été achetée

à Bordeaux et porte cet écusson qu'il se-
rait intéressant de pouvoir appliquer à la

famille qu'il représente: a Ecartell au 1 et 4
d'or, à la croix d'azur, accostée de 3 mer-

lettes (ou canettes) d'azur, 2 en chef et 1
en pointe; au 2 d'azur au casque de profil d'ar-

gent; au 3 de gueules aux 3 roses d'argent
deux et une. » (Bull. archéol. du Périg. t. 2, p. 26)

une cloche de 1162 liv. - Cimetière à 500 m.
Confréries du Scapulaire et du S. Cœur.

Presbytère à 50 mètres. 5 pièces avec dépen-
dances. Jardin de 8 ares. Un petit étang

dans le jardin. - Casuel de blé.

Il fut vendu nationalement pendant la
Révolution à François Journaie une pe-

tiite grange et une écurie ayant dépendu
du presbytère de St Vincent de Commarçay. 351^{re}

5 messidor an IV (Archiv. de la Dord. Q 76. N^o
229 et 250 N^o 196)

2^e une pièce de pré appelé sol de la dime de-
pendant de ce même presbytère et ad-
jugée à Jean chevalier officier de santé le

1^{er} messidor an IV (166^{re} y compris le presby-
 tère d'Atau). Archiv. ibid. 2^e 6^e N^o 178. —
 2 écoles 30 garçons, 30 filles, dirigées par
 les religieux du Sacré-Cœur de Jésus ap-
 pelées en octobre 1864 par M^r Manière maître.
 4 mendiants; beaucoup d'enfants assistés;
 1 aveugle; 1 idiot; 3 cabarets; 2 cafés.
 Fondation d'un service par M. Malinier ancien
 curé - curés de St-Vincent de Connezac
 Malinier. 1668. 81. Bern. Puytorac. 1803. 21. Pomes. 1856. 61.
 Jaffon. 1682. 93. Balsils. 1829. 55. Marty Monge. 1861. 70
 de Sacugille. 1702. 13. Sallès. 1855. 56. Seray. 1870. 89.
 - d Château du Mas-Poitavin; à M. le M^r de Fayolle.
 (Archiv. de la Dord. 2548. N^o 24.) Vente du 29
 messidor an II, une pièce de bois; château;
 Propriété. Joseph Lafaye; adj. François
 Demazeau. 2/050^r.
 Familles notables avant la Révolution: Alberti,
 Dumoulin de la Serre.
 Après la Révolution: Chastinet du Castang, Ma-
 - Ancienne grande route allant de Périgueux
 à Montpon dont on voit encore les vieux
 fossés laissant entre eux un grand espace.
 Dans certaines parties de cette antique voie
 on remarque des arbres de 3 ou 4 siècles.
 - fontaine des Trois-Pierres. fin.

Douxille

(Archiv. de la Dord. B. 453) 1702. Information
 à la requête de messire François Constantin
 curé de Douzillac, et de laquelle il résulte
 que 70 ou 80 personnes de la paroisse sont
 entrées dans l'église, un dimanche après
 la messe, y ont fait beaucoup de bruit et
 se sont mises à sonner les cloches. Le curé
 voulant savoir pourquoi on sonnait, vint
 le demander au nommé Grand Chevalier
 et autres qui lui répondirent que les cloches
 dépendaient de lui et qu'il se mêlat de
 ses affaires; il leur dit que comme curé
 il devait être informé du motif qui fai-
 sait sonner les cloches. Ceux-ci se jetèrent à
 l'instant sur lui, le renversèrent par terre dans
 l'église, lui déchirèrent son collet et lui don-
 nèrent plusieurs coups de poing et de pieds.
 Après de nouvelles menaces, il fut obligé de
 se retirer dans le presbytère et de se mettre
 au lit, une grosse fièvre lui étant survenue
 à la suite des coups qu'il avait reçus.
 (Archiv. de la Dord. B. 492.) 1750. 1752. Sentences ci-
 viles et criminelles... condamnant: le sieur
 Jean Aubryte, tant en son nom qu'en qualité
 de syndic général de la paroisse de Douzillac,
 M^r Jean Chevalier, greffier, Alain Dubreuil
 et autres, à payer à messire Jean-Baptiste
 Berthe, curé de ladite paroisse de Douzillac,
 la dime des raisins qui proviennent des
 «chalats et jolats» (enclos attenants à la
 main) qui se trouvent dans les vignes bas-
 ses ou sur le bord d'icelles.
 (Archiv. de la Dord. B. 801) 1787. Plainte de
 Monsieur M^r Joseph Chevalier de Sagrave
 avocat en la Cour contre certaines personnes
 qui lui ont brisé et déplacé son banc dans
 l'église de Douzillac.
 D'après certains étymologistes le mot Douz-
 illac est celtique et signifie petite source.